



Réunion du 4 mars 2013

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité Monétaire et Financier National du Tchad s'est réuni en session ordinaire le lundi 4 mars 2013, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à N'Djamena, sous la présidence de Monsieur **ATTEIB DOUTOUM**, Ministre des Finances et du Budget, en présence du Secrétaire d'Etat à l'Economie, au Plan et à la Coopération Internationale, Docteur **NGARIERA RIMADJITA** et du Vice-Gouverneur de la BEAC, Monsieur **TAHIR HAMID NGUILIN**.

Monsieur **Mahamat Allamine BOURMA TREYE**, Directeur National de la BEAC pour le Tchad rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des soldats tchadiens tombés sur le champs d'honneur au Mali et l'adoption de l'ordre du jour, le Comité a passé en revue l'évolution de la conjoncture économique internationale et nationale au cours du troisième trimestre 2012, ainsi que les perspectives globales pour l'année 2012 et 2013.

En analysant l'environnement international, le Comité a relevé qu'après la légère amélioration observée à la fin de l'année 2012 notamment dans le secteur financier, la croissance de l'économie mondiale se poursuit à un rythme lent. L'aversion pour le risque s'est sensiblement réduite, en raison principalement des mesures prises par les banques centrales pour redonner confiance aux investisseurs, notamment sur la pérennité de l'euro, même si les retombées sur la croissance tardent à se concrétiser.

Ainsi, selon le Fonds Monétaire International, la croissance mondiale s'accéléra progressivement en 2013, avant un rebond en 2014. En effet, la hausse du PIB mondial devrait atteindre 3,5% en 2013 et 4,1% en 2014, contre 3,2% en 2012.

Dans les économies avancées, l'activité resterait timide en 2013 avec une croissance de 1,4% et se renforcerait à 2,2% en 2014, contre 1,3% en 2012. En revanche, dans les pays émergents et en développement, l'activité resterait encore globalement dynamique, avec des taux de croissance de 5,5% en 2013, contre 5,1% en 2012. Les politiques économiques de soutien menées par les pouvoirs publics ont contribué en grande partie à améliorer l'activité dans beaucoup de ces pays.

Cependant, la forte croissance observée en Afrique subsaharienne devrait se poursuivre, en dépit de la crise économique mondiale. La croissance demeurerait vigoureuse avec un rebond du taux de croissance pour atteindre 5,8% en 2013, contre 4,8% en 2012. Les principaux facteurs qui sous-tendent les fortes perspectives de croissance en Afrique

comprennent les bonnes performances des pays exportateurs de pétrole, soutenues par une augmentation de la production et des prix élevés, ainsi que les dépenses publiques accrues, en particulier pour les infrastructures.

Dans la Zone CEMAC, la croissance économique s'établirait à 5,8% en 2013 contre 5,6% en 2012, en relation principalement avec le profil de la production pétrolière, le rythme de mise en œuvre des projets dans les secteurs miniers, énergétiques et des infrastructures et une bonne tenue des finances publiques et de la monnaie. Par ailleurs, l'inflation qui s'est accentuée en 2012 à 3,5% devrait s'établir à 3% en 2013.

Concernant l'économie nationale, les membres du Comité se sont félicités de sa bonne orientation au cours du troisième trimestre 2012 et de ses perspectives favorables pour le reste de l'année. Ainsi, selon les dernières prévisions de la Direction des Etudes et Prévisions (DEP) du Ministère des Finances et du Budget, le PIB réel est estimé à 8,9 % en 2012, contre 0,2 % en 2011. La diminution de la production de pétrole serait compensée par la hausse de la production vivrière ainsi que par le redressement de la filière coton et du commerce de bétail sur pieds. L'inflation quant elle resterait en 2013 en dessous de la norme communautaire de 3%.

Par ailleurs, s'agissant des finances publiques, le Comité a noté que, comparativement à la même période de l'année précédente, l'exécution du budget de l'Etat à fin novembre 2012 a été marquée par un maintien des recettes budgétaires et une baisse des dépenses budgétaires, faisant ressortir, un excédent, base caisse, de 33,6 milliards, en amélioration par rapport au surplus de 18,7 milliards réalisé une année auparavant.

Sur le plan monétaire, le Comité a été informé de l'évolution favorable des principaux agrégats au 30 novembre 2012. En effet, la situation monétaire du Tchad s'est caractérisée, en comparaison avec celle à fin novembre 2011, par la poursuite de la croissance des principaux agrégats, entraînée notamment par l'afflux des recettes pétrolières. Ainsi, la masse monétaire a enregistré une expansion de 11,1 %, reflétant la progression des avoirs extérieurs nets et des crédits à l'économie respectivement de 21,4 % et 31,2 %. Traduisant l'impact de la hausse des revenus pétroliers, la position de l'Etat est ressortie créditrice au terme de la période sous revue.

Au niveau du marché de capitaux, le Comité a constaté une baisse d'injection de liquidités, l'absence des placements et la légère hausse des réserves obligatoires des banques, un manque de dynamisme du compartiment interbancaire, ainsi qu'un maintien des taux d'intervention de la BEAC. Il a, en outre, pris acte des accords de classement délivrés par la BEAC à la Cotontchad Société Nouvelle.

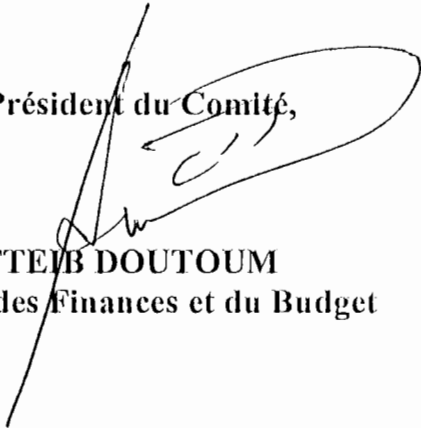
Le Comité a approuvé le cadrage macroéconomique de la BEAC qui fixe les objectifs monétaires et de crédit pour le deuxième et troisième trimestre de l'année 2013 et le soumet pour adoption au Comité de Politique Monétaire.

Il a ensuite observé l'évolution satisfaisante du système bancaire tchadien dont le bilan agrégé s'est accru de 16,6 % au 31 octobre 2012, se fixant à 672,9 milliards, contre 577 milliards une année auparavant.

Il a, enfin, été informé des récentes décisions des instances de la BEAC et de l'UMAC, de l'état d'avancement de l'adhésion du Trésor tchadien aux systèmes et moyens de paiement de la CEMAC, ainsi que du Règlement CEMAC portant insaisissabilité des comptes des banques à la BEAC.

Fait à N'Djamena, le 4 mars 2013

**Le Président du Comité,**



**ATTEÏB DOUTOUM**  
**Ministre des Finances et du Budget**